



**PRÉFET  
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Bureau du Développement du Territoire  
Affaire suivie par : Aude ARNOULD  
03 21 13 47 34  
aude.arnould@pas-de-calais.gouv.fr

**Sous-Préfecture de Lens**

Lens, le

06 JAN. 2021

Le Sous-Préfet de Lens

à

Destinataires in fine

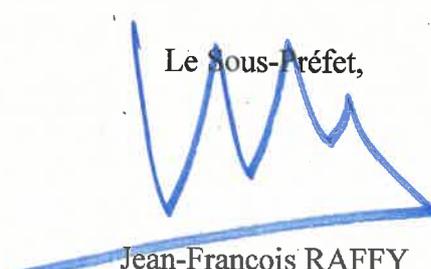
**OBJET : Commission de Suivi de Site de la société POLYNT COMPOSITES à Drocourt**

**P.J : Compte-rendu du 1<sup>er</sup> décembre 2021**

Je vous prie de trouver ci-joint le compte-rendu de la Commission de Suivi de Site de POLYNT COMPOSITES du 1<sup>er</sup> décembre 2021.

Je vous remercie de bien vouloir en prendre connaissance.

Le Sous-Préfet,

  
Jean-François RAFFY



## Liste des destinataires

### Collège des administrations de l'État :

M. le Préfet du Pas-de-Calais, Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles (SIDPC)

M. le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)

Copie à Jean-Marie LECLUSE (Adjoint chef UD)

Copie à Claire FREY (Adjointe chef UD)

M. le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Pas-de-calais (DDTM)

M. le Directeur Régional de L'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS)

### Collège des collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale:

M. le Président du Conseil Départemental du Pas-de-Calais

Copie à M. Laurent GUYOT (directeur de la MDADT)

M. le Président de la Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin (CAHC)

Copie à M. Benoît DERAM

Copie à M. Didier BONNET

M. le Maire de DROCOURT

Copie à Mme Michèle CONTART, représentante des riverains

M. le Maire d'HENIN-BEAUMONT

Copie à M. Nicolas MOREAUX, représentant de la commune

Copie à Mme Isabelle EVRARD, représentante des riverains

Mme le Maire de ROUVROY

Copie à M. Sonny GONCALVES, représentant des riverains

M. le Maire de BOIS-BERNARD

Copie à M. Jean-Marie RUTKOWSKI, représentant de la commune

Copie à M. Jean-Pierre HORNOY, représentant des riverains

### Collège des associations

Mme Karyne BOUCHEZ, Présidente de l'association « Club Léo Lagrange »

Copie à Marie-Claude TOUIL

M. Frédéric BIGOT, membre de l'association « Nord Nature Environnement »

### **Personnalités qualifiées**

M. le directeur départemental des Services d'Incendie et de Secours (SDIS)  
Copie au Lieutenant Christophe THERNISIEN

M. le directeur de l'Agence Régionale de Santé (ARS)  
Ou son représentant

### **Collège des exploitants :**

M. le Directeur Général de la société POLYNT COMPOSITES (Christian ROQUETA)

Copie à Mme Caroline CHOPIN, responsable QHSE

Copie à Mme Florence VANDERMEESCH, responsable RH

Copie à Régis FAEDI, responsable des opérations du site

### **Collège des salariés :**

Mme Delphine BOUILLET, assistante des Laboratoires CQ de POLYNT COMPOSITES

M. Patrick BOUILLIE, technicien d'exploitation de l'atelier des additifs

M. Richard MONTVOISIN, responsable flux de l'atelier Polyester

M. David CAPLIER, opérateur à l'atelier des additifs

2



**Commission de Suivi de Site  
de Polynt Composites**

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS**

**Réunion du mercredi 01 Décembre 2021**

**Présidée par : M. Jean-François ROUSSEL, Secrétaire Général de la sous-préfecture de  
Lens**

**Lieu : Polynt Composites à Drocourt**

**Objet : CSS de Polynt Composites**

**Rédacteur : Jean-Marie LECLUSE**

**Téléphone : 03 21 63 69 36**

**Mel : jean-marie.lecluse@developpement-durable.gouv.fr**

**PJ : liste des participants + Glossaire**

5

## I) **Objet de la réunion**

Présentation du rapport d'activité 2020 de la société Polynt Composites. Les présentations sont disponibles sur le site internet du S3PI de l'Artois ([www.s3pi-artois.fr](http://www.s3pi-artois.fr)).

## II) **Présentation du bilan d'activité 2021 de POLYNT effectuée par C. ROQUETA, directeur et C CHOPIN, responsable HSE**

Comme c'est l'usage lors des réunions annuelles de CSS, M ROQUETA et Me CHOPIN présentent le bilan environnemental de l'année écoulée soit l'année 2020. Au fil de cette présentation sont relatés ci-dessous les sujets ayant fait l'objet d'échanges :

### - **Situation de Polynt et de l'Usine,**

Pas d'évolution de la situation administrative du site en 2020

#### **Crise sanitaire,**

Me CHOPIN détaille les dispositions prises par l'entreprise pour faire face à la crise du COVID.

Aux demandes de M ROUSSEL sur les dispositions prises en Télétravail, sur le nombre de personnes ayant contracté la COVID, sur les dispositions prévues en cas de crise sanitaire majeure, sur le pourcentage de personnel vacciné et sur l'obligation du pass sanitaire pour l'entrée sur site, M ROQUETA répond :

- une centaine de personnes en télétravail lors de la première vague puis une trentaine pour les suivantes,
- 20 personnes ont été testées positives à la COVID en 2020,
- En cas de crise majeure, plusieurs niveaux sont prévus jusqu'à l'arrêt total du site avec surveillance par du personnel site réquisitionné ou, en dernier recours, l'appel au SDIS,
- le pourcentage de vaccinés sur site serait identique à celui de la population française.
- Il n'y a pas d'obligation de disposer du pass sanitaire pour entrer sur le site dans la mesure où Polynt n'est pas un ERP.

M MONCHY demande à l'exploitant si des dispositions sont prises pour sécuriser l'informatique pour le Télétravail (TT)

M ROQUETA indique qu'en effet des dispositions ont été prises telles que la formation du personnel en TT ou la mise en place de connexions sécurisées.

### **Bilan de la production 2020**

Me CHOPIN relate, en 2020, une baisse de la production de l'ordre de 10 % au niveau de l'atelier principal du site (atelier polyester) en lien avec la crise du COVID ce qui s'est corrélativement reportée par une diminution des consommations (eau, électricité...). Elle indique aussi une production inchangée voire en augmentation pour les autres ateliers.

Sur le plan économique, il est fait état :

- 1- d'une activité bien orientée avec des tensions sur l'approvisionnement pour certaines matières premières (MP),
- 2- d'une forte augmentation du prix des MP (de l'ordre de 50 %),
- 3- et d'une augmentation équivalente sur les produits finis.

### **Consommation d'énergies**

Consommation en baisse en 2020 en lien avec la diminution d'activité de l'atelier Polyester.

### **Impacts Environnementaux et rejets**

Aucune non-conformité de rejets dans le milieu au regard des valeurs limites imposées par l'arrêté préfectoral encadrant les activités du site.

A noter les efforts réalisés sur la consommation en eau (diminution de 17,4%) grâce à deux investissements, respectivement, sur le traitement de l'eau et sur la tour de refroidissement N°3.

A noter également que l'entreprise s'est engagée au travers d'un processus d'amélioration continue en matière d'efficience et d'efficacité des usages de l'eau sur son site. La première étape a consisté en la réalisation d'une étude technico-économique fondée sur l'étude du cycle de l'eau dans l'entreprise et sur les actions à mener pour améliorer le traitement et la réutilisation en interne de l'eau avant rejet.

M CZERWINSKI se félicite de voir le nombre de plainte concernant les odeurs liées aux rejets des eaux traitées au réseau en nette diminution et de l'excellente réactivité de Polynt en cas de plainte.

M ROQUETA indique qu'il subsiste encore, côté Drocourt, un plaignant « récurrent » surtout du fait de la non-conformité de son installation de rejet au réseau d'assainissement.

S'agissant du total des plaintes sur odeurs dans l'environnement, l'exploitant fait état de 9 plaintes.

M DERAM, en charge du parc des îles, confirment des nuisances olfactives ressenties au niveau du parc plus ou moins discrètes par périodes.

M ROQUETA mentionne que c'est un travail de long terme et que l'entreprise s'est engagée dans un processus continu de chasse aux nuisances par un programme d'amélioration techniques visant à supprimer dans les ateliers les sources potentielles d'odeurs.

S'agissant des aspects « site et sols pollués », à la suite des études menées, les pistes d'action pour résorber la pollution diffuse et historique dans le sous-sol et dans la nappe, constatée sous le bassin d'orage, ont été déterminées.

Mme C FREY indique que la DREAL proposera en 2022 un encadrement par Arrêté Préfectoral des travaux à mener aux fins de la résorption de la poche de pollution du bassin d'orage. Il sera également demandé des précisions complémentaires pour arrêter une position sur les solutions retenues au niveau des ex-lagunes du site.

### **Sécurité des procédés**

En 2020, une Mesure de Maîtrise de Risques a été ajoutée pour prendre en compte le risque de dispersion toxique avec le DCPD. En 2021, leur nombre va significativement augmenter (plus d'une vingtaine) dans le cadre du projet d'implantation d'un nouveau bac de DCPD et l'application des mêmes mesures sur le bac existant. L'EDD révisée est attendue en 2022. En 2021, le travail a été fait sur le DCPD pour rendre le projet acceptable et réduire les effets liés aux nouveaux scénarios toxiques avec la prise ne compte du DCPD (bac existant et nouveau). Le dernier donner acte de l'EDD u site (en 2014)

## **S'agissant des résultats Santé-Sécurité 2020**

Pas de remarque particulière

### **Faits marquants 2020**

Un exercice POI aura lieu d'ici la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2022 en lien avec le SDIS. Le choix du scénario sera établi en lien avec l'importance des potentiels de dangers identifiés du site.

### **Investissements 2020**

M FAEDI fait le détail des investissements réalisés en termes d'environnement (réduction des impacts et des risques). C'est un montant de l'ordre de 2 M€ qui a été investi en 2020 dans ce domaine. Ce budget est en hausse substantiel par rapport à l'année 2019.

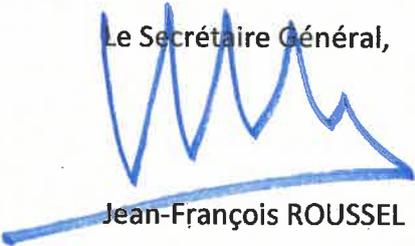
### **- Discussion**

M ROUSSEL invite les divers membres de la CSS à formuler leurs remarques et/ou poser leurs questions.

Il ressort du tour de table une parfaite adéquation entre ce qui est exposé par Polynt et le ressenti des divers collèges de la CSS.

P/Le Sous-préfet

Le Secrétaire Général,



Jean-François ROUSSEL

**Etat**

Jean-François ROUSSEL, Sous-Préfet de Lens

Aude ARNOULD, Bureau des Territoires, sous-préfecture de Lens

Claire FREY, Adjointe Chef UD Artois, DREAL HDF, inspectrice du site

Jean-Marie LECLUSE, Adjoint Chef UD Artois, DREAL HDF, responsable du S3PI de l'Artois

Christophe THERNISIEN, Lieutenant SDIS (audio conférence)

**Exploitant**

Christian ROQUETA, Directeur

Caroline CHOPIN, Responsable QHSE

Régis FAEDI, Responsable des Opérations

**Salariés (membres CSE)**

Richard MONTVOISIN, Responsable flux de l'atelier Polyester

Patrick BOUILLIE, Technicien d'exploitation de l'atelier des additifs

David CAPLIER, Opérateur à l'atelier des additifs

**Collectivités Territoriales et EPCI**

Didier BONNET, Communauté d'agglomération d'Hénin Carvin (audio conférence)

Jean-Marie MONCHY, Maire de Bois-Bernard

Bernard CZERWINSKI, Maire de Drocourt

Benoît DERAM, Communauté d'agglomération d'Hénin Carvin (audio conférence)

**Associations et riverains**

Frédéric BIGOT, Association Nord Nature Environnement (audio conférence)

Michèle CONTART riveraine de la commune de Drocourt

<b>GLOSSAIRE</b>
UPR (Résines Polyester)
VE (Résines Vinylester)
ETGC (Atelier Epoxy/ Thermaclean / Gel-coats)
R&D (Recherche & Développement)
COV (Composants Organiques Volatiles)
TAR (Tour Aéro Réfrigérante)
COT (Carbone Organique Total)
BTEX (Benzène, Toluène, Ethylbenzène et Xylènes)
MMR ( Mesures de Maîtrise des Risques)
SGS (Système de Gestion de la Sécurité)
POI (Plan d'Opération Interne)
DCPD (Dicyclopentadiène)